



LE POIDS ECONOMIQUE DES PLAGES PRIVEES & RETOMBEEES ECONOMIQUES

*Enquête auprès des plages privées du littoral de la circonscription de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Montpellier*

Janvier 2015



CONTEXTE

La restauration sur le littoral entre La-Grande-Motte et Villeneuve-les-Maguelone, c'est environ 350 établissements dont 65% de type traditionnel et 35% de type rapide (Insee et CCI).

Cette offre est en évolution permanente, on observe depuis 2010 +13% d'établissements (Insee et CCI), cette dynamique s'explique principalement par un développement des établissements de restauration rapide. C'est l'un des secteurs dans lequel les porteurs de projets sont les plus nombreux car souvent les investissements initiaux sont peu importants.

La restauration est majoritairement constituée de TPE (Très Petites Entreprises), avec un total d'environ 900 emplois sur le territoire d'étude (Urssaf), l'effectif moyen des établissements est de 2,5 ETP (Équivalent Temps Plein).

Pour rappel, en Languedoc-Roussillon, près de la moitié des établissements des CHR n'a pas de salariés (4 600 établissements) et près de 81% de l'emploi salarié (21 000 emplois) se concentrent dans la restauration (Portrait Régional du Fafih 2013).

À la conjonction de la restauration et du tourisme, les plages privées diversifient l'offre sur le territoire et proposent une offre nouvelle à la clientèle. Clientèle qui est libre du choix des établissements qu'elle souhaite fréquenter, dans la mesure où il existe une offre de restauration conséquente sur le territoire.

L'attrait des consommateurs pour la restauration est aujourd'hui contrebalancé par les contraintes économiques. C'est pour cela que l'offre de restauration est en perpétuelle évolution en proposant de nouveaux environnements, de nouvelles formules, de nouveaux concepts, ..., les plages privées s'inscrivent dans cette démarche qui vise à s'adapter et répondre aux souhaits de la clientèle (Portrait sectoriel France du Fafih 2011) voire à attirer une nouvelle clientèle spécifique.

Pour rappel, les données de cadrage au niveau national permettent d'observer que :



- la restauration c'est environ 160 000 établissements, 50 milliards de chiffre d'affaires, 600 000 emplois salariés et 2% du PIB (Poids économique de la restauration en France 2012 d'Eurogroup consulting).
- les plages privées c'est 1 500 plages dont 10% en Languedoc-Roussillon, 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires et 10 000 emplois salariés dont 10% en Languedoc Roussillon et 2 millions de consommateurs par an en Languedoc-Roussillon (Données France3 L-R 28/05/2014).

Les plages privées en France représentent donc environ l'équivalent de 2% du chiffre d'affaires et de l'emploi de la restauration « classique » (traditionnelle et rapide) en France.

C'est sur ces constats que la CCI a voulu investiguer ce phénomène des plages privées.

Sur les 26 plages privées de notre littoral d'études, 15 plages proposent « Matelas et buvettes » et 13 proposent une offre « Matelas et restauration » ce qui représente l'équivalent de 4% des établissements de restaurations « physiques » et plus de 20% des emplois de la restauration « classique ».



OBJECTIF & METHODOLOGIE

L'étude sur « LE POIDS ECONOMIQUE DES PLAGES PRIVEES & RETOMBES ECONOMIQUES » a été réalisée à la demande des présidents d'associations des plagistes qui souhaitent se réunir en fédération et pour ce faire ont demandé l'appui de la CCI de Montpellier.

Cette étude a pour but de déterminer le « poids économique » des plages privées à travers leur capacité d'accueil, les volumes traités et l'emploi mobilisé, l'idée étant de mettre en avant les retombées économiques générées par ces activités.

Les éléments présentés ici résultent du traitement d'un questionnaire qui a été envoyé à chaque plagiste du littoral de la circonscription de la CCI de Montpellier plus Villeneuve-lès-Maguelone.

En effet pour une question de cohérence géographique et économique nous intégrons à cette étude les deux plages de Villeneuve-lès-Maguelone. Le questionnaire a été accompagné d'une lettre du Président DELJARRY ainsi qu'une lettre de confidentialité de la Direction des Actions Territoriales et Etudes Economiques.

Au final, l'exploitation des questionnaires s'est faite sur le volontariat des gérants de plages privées et a été facilitée par les paillotes fédérées en associations. On dénombre sur le littoral de la CCI Montpellier 26 plages privées dont 13 plages « matelas et petite/grande restauration » et 13 plaquettes « matelas et buvette ». Ont été comptabilisés pour cette étude 9 retours pour les plages « matelas et grande restauration » et 4 retours sur les plaquettes « matelas et buvette ».

C'est sur cette base, que les données mentionnées dans le présent dossier sont extrapolées. Pour extrapoler les données, nous avons établi le profil type d'une concession par commune et par typologie de plage sur la base des 13 répondants les plus représentatifs.

Ces données ont ensuite été appliquées aux 26 concessions auxquelles ont été ajoutées les données de 4 plages atypiques par leurs volumes.



Cadre législatif :

Il est important de noter que c'est le décret 2006-608 du 26 mai 2006 relatif aux concessions de plage qui a établi de nouvelles règles. Les communes sont prioritaires pour obtenir les concessions ouvertes par l'Etat. Il leur est possible de les rétrocéder à des exploitants, dans le cadre d'une procédure prévue par décret.

SITUATION DES PLAGES PRIVEES SUR LE TERRITOIRE D'ETUDE

Les exploitants de plage sont des acteurs économiques importants de l'économie de notre littoral; ils proposent un modèle de tourisme différent ; parfois bobo, parfois à la bonne franquette ou proche des établissements de luxe.

Ces activités ont toutes un impact important sur l'économie locale et départementale et participent à l'offre touristique locale du littoral.

Au-delà des aspects économiques ces établissements constituent une valeur ajoutée dans le fonctionnement des espaces publics, notamment par la vigilance et la capacité d'intervention des plagistes.

Constat :

Les comportements évoluent, les touristes consomment différemment, ils veulent de manière générale plus de services. Ils ont davantage besoin d'assistance, de sécurité et s'attendent à plus de diversité dans les activités balnéaires et dans les équipements mis à leur disposition. Et cela, sur une période de l'année beaucoup plus étendue que dans le passé (cf. *Dates d'ouverture*).

Panorama de notre littoral :

Le périmètre de l'étude s'étend sur le littoral de la circonscription de la CCI de Montpellier et Villeneuve-lès-Maguelone soit La Grande Motte à Villeneuve-lès-Maguelone. Ainsi on dénombre 26 plages privées «petite/grande restauration et matelas buvette».



(Source : La Gazette de Montpellier, André YANELLE)

Villeneuve-lès-Maguelone compte au total 2 paillettes :

- 2 plages « grande restauration »

Palavas compte au total 5 paillettes :

- 3 plages « grande restauration » 1000 m²
- 2 plages « matelas et buvette » 400 m²

Carnon compte au total 5 paillettes :

- 2 « grande restauration » 1200/1875 m²
- 2 « petite restauration » 600 m²
- 1 « matelas et buvette » 400m²

La Grande Motte compte au total 14 paillettes :

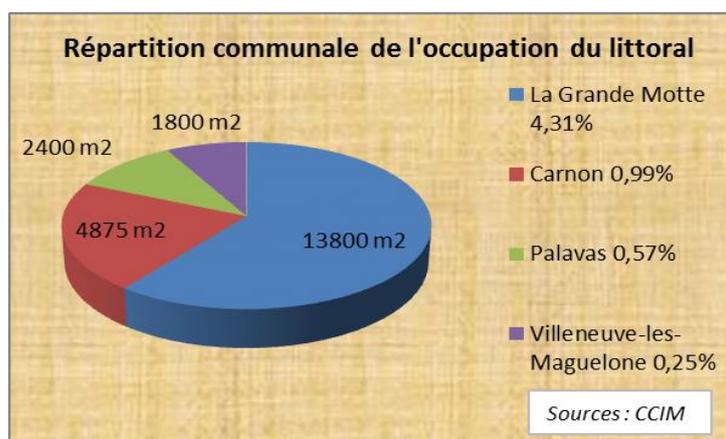
- 6 « grande restauration » 1500 m²
- 8 « matelas et buvette » 600 m²



TAILLE DES ETABLISSEMENTS

Occupation des sols :

Au total, sur les 197 hectares de plages (de Villeneuve-lès-Maguelone à La Grande Motte) les surfaces totales occupées sont de 2,3 hectares soit un taux d'occupation des sols de 1,16%.



A l'échelle communale, Carnon qui compte 49 hectares de plages occupe une surface de 0,48 hectares. Ce qui correspond à un taux d'occupation inférieur à la moyenne du littoral et ne dépassant pas les 1%. Soit encore 19% au-dessous du seuil légal de 20% fixé par le décret 2006-608 du 26 mai 2006 relatif aux concessions de plage. La surface moyenne des établissements sur la commune de Carnon est de 975 mètres carrés tous types d'activités confondus pour l'année 2014.

La commune de La Grande Motte comptabilise le plus grand nombre de plages privées (14 établissements) réparties sur 32 hectares de plages. La surface totale occupée est de 13800 mètre carré pour une surface moyenne par établissement (« matelas et buvette » et « matelas et grande restauration ») de 985 m² en 2014. Ainsi le taux d'occupation de cette commune est de 4,7%, soit 15,3% encore au-dessous du seuil légal d'occupation des sols.



A noter également, au vu de nos recherches les taux observés dans d'autres communes du pourtour méditerranéen sont tous a minima au double du taux d'occupation du littoral de la circonscription de la CCIM (Cannes : 23% (2009), Nice : 18%, Pampelonne 9% ...)

Signalons qu'entre l'année 2000 et l'année 2014, le nombre de paillotes sur la Grande Motte est resté inchangé (avec 14 paillotes) et que sur le secteur de Carnon-Mauguio, le nombre de paillotes est passé de 8 à 5.

Capacité :

Globalement la capacité en nombre de couverts est sensiblement identique aux autres années avec en moyenne 150 couverts de capacité par restaurant sur l'ensemble du littoral (15 plages type « petite/grande restauration »).

Sur La Grande Motte la capacité en nombre de couverts se stabilise avec en moyenne 195 couverts par restaurant (6 plages type) et présente ainsi une offre conséquente avec 1180 couverts et 1490 matelas.

Cependant au vu de la diminution du nombre de plages privées sur la commune de Carnon-Mauguio l'offre globale a considérablement diminué sur ce secteur. Aussi la capacité de la commune se situe aux alentours de 500 couverts et 540 matelas.

Sur Palavas l'offre se situe globalement à un niveau inférieur avec une capacité de 320 couverts et 335 matelas. Villeneuve-lès-Maguelone présente une offre restreinte à 2 plages mais offrant une capacité d'accueil importante avec 240 couverts et 200 matelas.

Capacité en nombre de couverts et matelas par commune				
	La Grande Motte	Carnon	Palavas	Villeneuve-lès-Maguelone
Capacité en nombre de couverts	1180	490	320	240
Capacité en nombre de couverts moyen	84	98	64	120
Capacité en nombre de matelas	1490	540	335	200
Capacité en nombre de matelas moyen	106	108	67	100

A titre de comparaison, sur les 27 plages du littoral de Cannes la moyenne de la capacité d'accueil « couverts » sur la zone est de 122 couverts par établissement.



Dates d'ouverture :

Le constat est le même en terme de durée d'ouverture avec une moyenne d'ouverture de 5,4 mois pour notre circonscription ; Les autres communes du pourtour méditerranéen bénéficient en moyenne de plus de 8 mois d'ouverture par an.

Sur la côte méditerranéenne, les exploitants de plage travaillent de six à huit mois en moyenne, voire de plus en plus souvent à l'année à l'exception de notre littoral. C'est le cas par exemple à Nice où pendant très longtemps, les plages étaient fermées l'hiver, aujourd'hui on compte douze à quinze établissements de plage ouverts à l'année.

LES CHIFFRES D'AFFAIRES

Restauration :

Le chiffre d'affaires annuel lié à la restauration est principalement réalisé par les plages de type « matelas et grande restauration ».

On dénombre 13 plages privées de ce type sur la zone étudiée, réalisant un chiffre d'affaires de plus de 10,5 millions d'euros sur un chiffre global alloué à la restauration de 11,4 millions d'euros pour les 26 plages privées.

Sur la commune de La Grande Motte le chiffre d'affaires moyen représente plus de 1,2 million d'euros par unité de restauration (6 plages type « grande restauration »).

Comparativement la moyenne réalisée sur la commune de Carnon s'élève à 910 000 euros par unité de restauration (3 plages type « petite/grande restauration »), et respectivement 145 000 euros et 365 000 euros pour Palavas (4 plages type « grande restauration ») et Villeneuve-lès-Maguelone (2 plages type « grande restauration »).

Ainsi, 58% du chiffre d'affaires global généré par les plages privées sont liés à cette activité.



Bar :

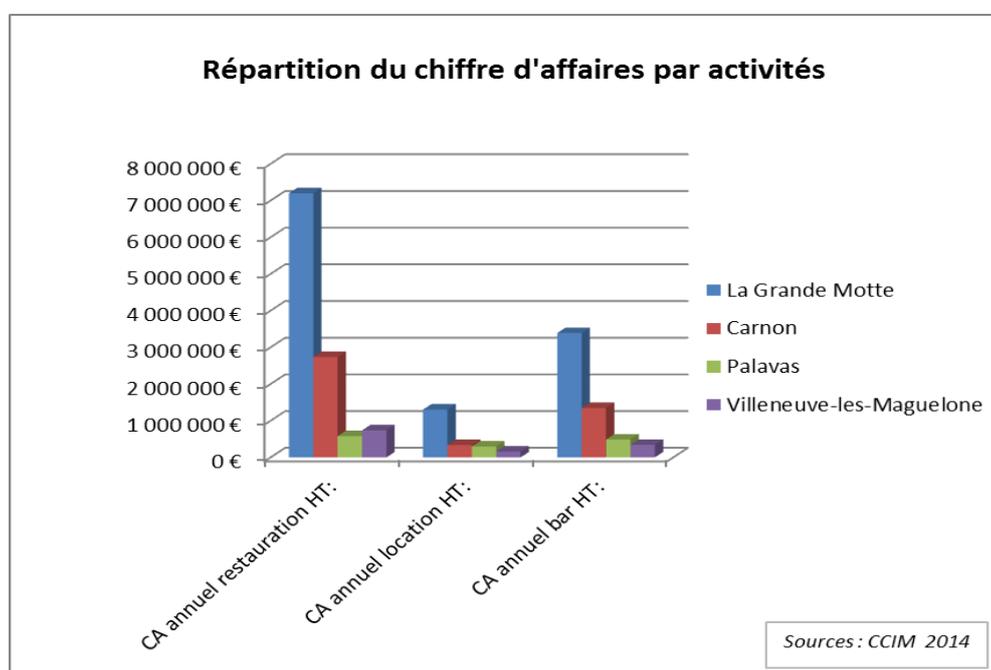
Le chiffre d'affaires annuel lié au bar sur la globalité du secteur étudié représente plus de 5,5 millions d'euros. Dont un montant de 3,3 millions d'euros sur La Grande Motte, 1,3 million d'euros sur Carnon, 490 000 euros sur Palavas et 340 000 euros sur Villeneuve-lès-Maguelone.

Ainsi, 28% du chiffre d'affaire global généré par les plages privées sont liés à cette activité.

Location matelas :

Le chiffre d'affaires annuel lié à la location de matelas représente plus de 2,4 millions d'euros, avec une moyenne par établissement légèrement supérieure à 100 000 euros pour la commune de Carnon, sur La Grande Motte cette moyenne représente 180 000 euros par plage du fait du poids des grandes plages privées.

Ainsi, 11% du chiffre d'affaires global généré par les plages privées sont liés à cette activité. Il est important de noter que cette offre correspond à un besoin des vacanciers, à ce titre on peut déplorer que seulement 35% de la demande de matelas soit satisfaite en haute saison sur notre littoral.





Global :

Au total c'est plus de 17 millions d'euros qui sont générés (13 plages type « matelas et grande restauration ») chaque saison via les plagistes de notre littoral (CCI Montpellier + Villeneuve-lès-Maguelone), soit en moyenne plus de 1,3 million d'euros par plage type « matelas et grande restauration ».

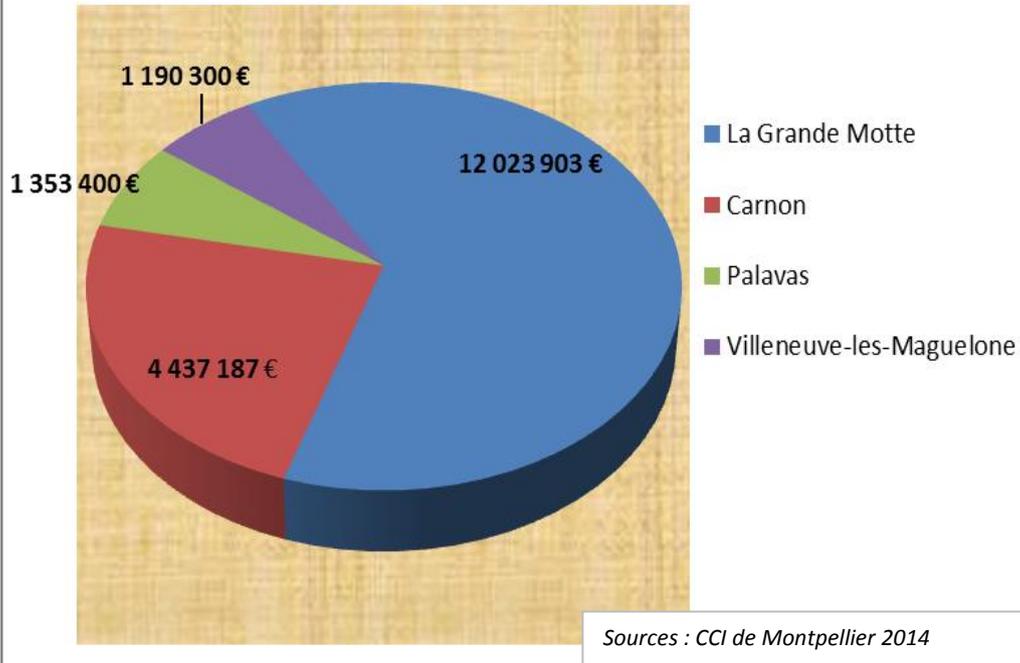
En intégrant les plages de type « matelas et buvette » le chiffre d'affaires généré serait de plus de 19 millions d'euros avec une moyenne de plus de 750 000 euros annuels par établissement.

Ces moyennes sont comparables aux chiffres générés par les plages privées de la côte d'Azur, à l'exemple de Cannes, Antibes et Cagnes-sur-Mer respectivement 1 million d'euros, 788 889 euros et 533 333 euros en moyenne annuels par établissement.

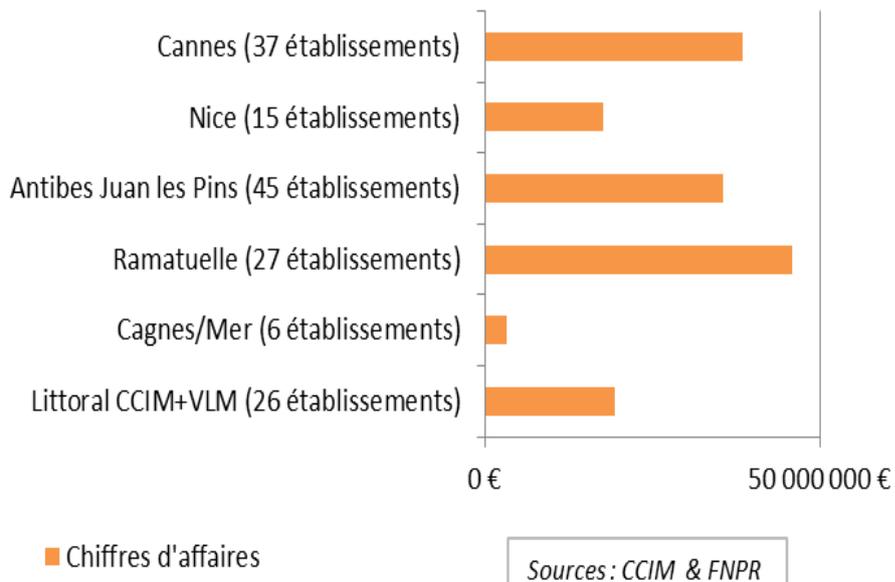
	Nombre de plages privées	Chiffres d'affaires	Moyenne
La Grande Motte	14	12 023 903 €	858 850 €
Carnon	5	4 537 187 €	907 437 €
Palavas	5	1 453 400 €	290 680 €
Villeneuve-lès-Maguelone	2	1 290 300 €	645 000 €
Littoral CCIM+VLM	26	19 304 790 €	742 491 €
Cagnes/mer	6	3 153 000 €	525 500 €
Ramatuelle	27	45 869 798 €	1 698 881 €
Antibes Juan les Pins	45	35 470 000 €	788 222 €
Nice	15	17 500 000 €	1 166 667 €
Cannes	37	38 431 244 €	1 038 682 €



Chiffres d'affaires générés par commune



Chiffres d'affaires générés en Méditerranée





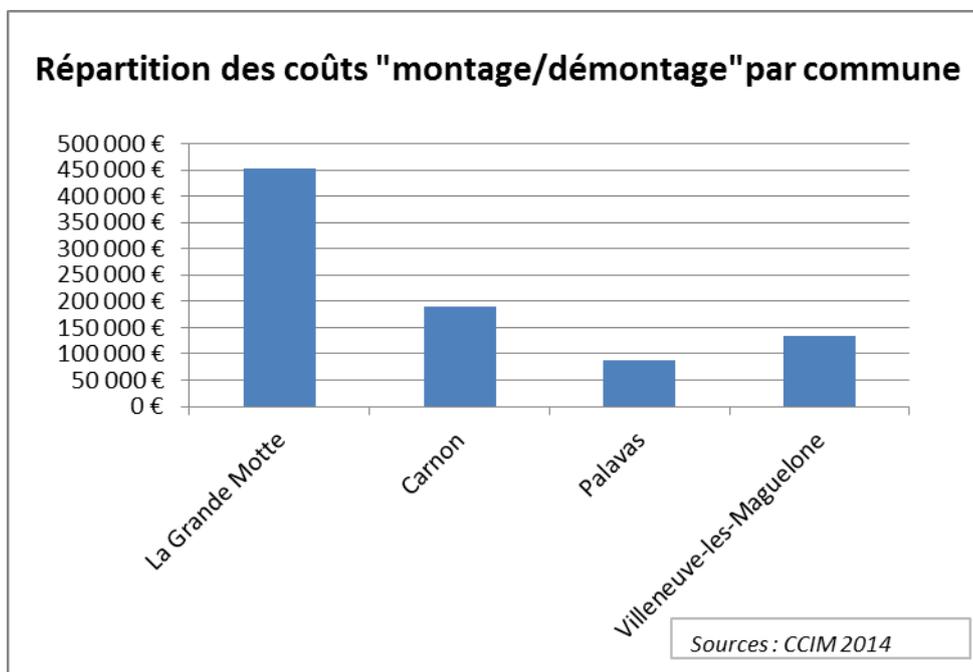
LES RETOMBÉES ECONOMIQUES

Investissement :

L'investissement matériel initial réalisé par les 26 plages représente plus de 5 millions d'euros et le réinvestissement en 2014 est identique à l'étude de 2010 à près de 1 million d'euros. Aussi il est important de noter que les 13 plages de type « matelas et grande restauration » représentent plus de 90% des investissements matériels initiaux.

Montages et démontages :

Les frais liés à ces postes ont un poids conséquent sur le chiffre global et la rentabilité des plages privées, tous types de structures confondus. Il est important de noter que ces charges sont spécifiques aux activités des plagistes, contraints sur notre littoral de libérer les plages plus de 6 mois par an.





L'enveloppe globale annuelle pour les 26 plages de notre littoral s'élève à 867 000 euros en 2014 dont 452 000 euros sur La Grande Motte avec une moyenne annuelle par plage de l'ordre de 33 000 euros. Sur Carnon l'enveloppe globale annuelle pour 2014 s'élève à 192 000 euros.

À titre de comparaison c'est 320 000 euros qui sont dépensés pour les opérations de montage et démontage sur la commune de Cagnes sur Mer. En prenant les 13 plages de type « matelas et petite/grande restauration » du territoire étudié cette moyenne passerait à plus de 64 000 euros par établissement par an.

L'emploi :

Il est bon de rappeler que le tourisme en Languedoc Roussillon concerne entre 30 000 et 74 000 emplois et qu'il représente entre 5,5% et 6,5% de l'emploi total régional.

A l'échelle du département de l'Hérault le nombre d'emplois touristiques salariés dans le secteur du tourisme en France se classe au 5ème rang (sources ADT 2013).

Si l'on rapporte l'emploi créé par les plages privées en temps plein à l'année (cumul du nombre de salariés et de saisonniers par mois divisé par 12) on arrive pour les 13 plages privées de type « matelas et grande restauration » à 210 emplois « en moyenne annuelle ».

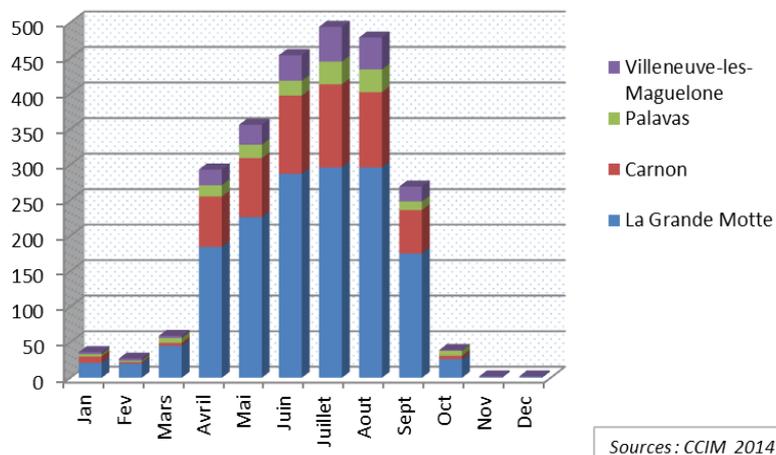
Nombre de saisonniers et salariés par commune et par mois												
	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
La Grande Motte	21	20	45	184	226	287	296	296	175	26	1	1
Carnon	9	2	4	71	83	110	117	106	61	5	0	0
Palavas	3	2	7	16	19	21	32	32	12	7	0	0
Villeneuve-lès-Maguelone	3	3	3	22	28	36	49	45	21	1	1	1
Total	36	27	59	293	356	454	494	479	269	39	2	2

Sans surprise, les mois de juillet et d'août sont les plus intenses au regard de l'emploi dans les plages privées (à l'année et saisonniers confondus).

- 494 personnes sont employées en juillet sur les plages privées
- 479 personnes sont employées en août sur les plages privées



Nombre de saisonniers et salariés par commune



Ces emplois se répartissent en CDI, CDD de plus et de moins de deux mois, ainsi que du temps partiel. Il est important de prendre en compte la sédentarisation des emplois annuels. L'économie locale est totalement interactive et interdépendante dans le bassin touristique du littoral de l'Est héraultais.

Achats fournisseurs :

Les établissements travaillent principalement avec des fournisseurs locaux. Les achats fournisseurs représentent un montant de plus de 8 millions d'euros dépensés pour 60% auprès de fournisseurs locaux. A noter également la promotion et la consommation de vins français qui s'élèvent à plus de 80 000 cols de vin pour l'année 2014 en grande majorité locaux (75%).

A titre de comparaison le montant total des achats est estimé sur les 37 établissements de Cannes à environ 11 millions d'euros.

Achats fournisseurs		
	Montant communal	Moyenne communale
La Grande Motte	7 902 438 €	564 460 €
Carnon	1 140 612 €	228 122 €
Palavas	706 400 €	141 280 €
Villeneuve-lès-Maguelone	668 000 €	334 000 €
Cagnes/mer	870 000 €	145 000 €
Antibes Juan les Pins	13 000 000 €	288 889 €
Nice	4 500 000 €	300 000 €
Cannes	11 000 000 €	733 333 €



Communication :

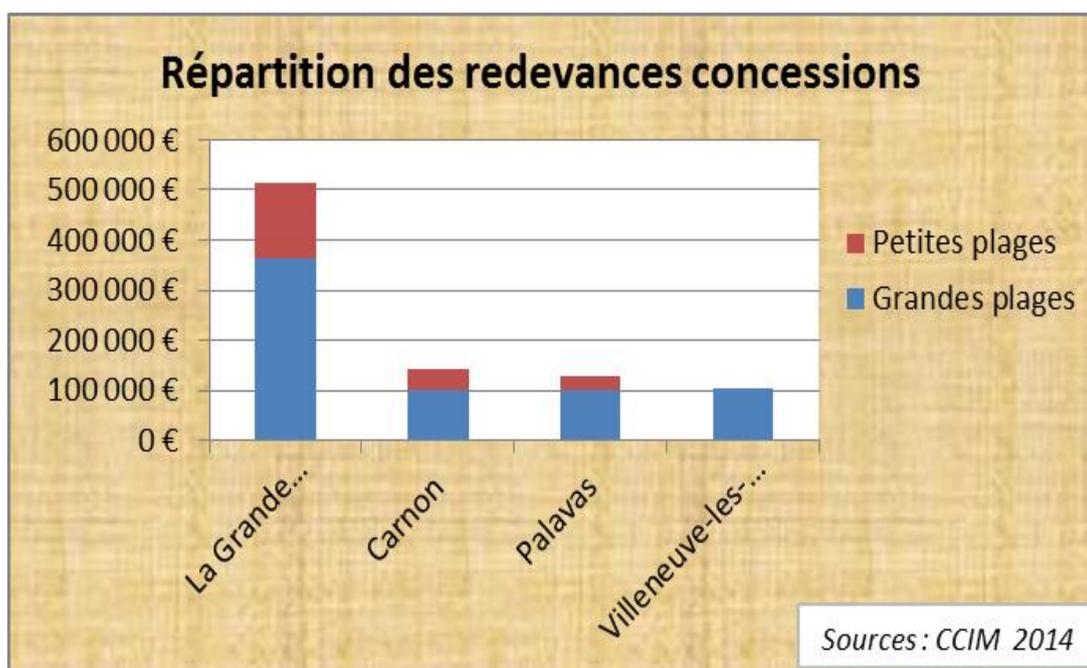
La dépense de communication représente plus de 236 000 euros à l'échelle du territoire étudié et se traduit par plus d'une centaine d'articles dans la presse et passages télé. Il est important de noter que l'ensemble de ces parutions et reportages participent à l'attractivité du territoire à une échelle nationale et internationale.

Taxes, redevances et impôts :

Les redevances concessions globales versées aux communes représentent 968 407 euros, elles sont réparties de façon inégale sur le territoire.

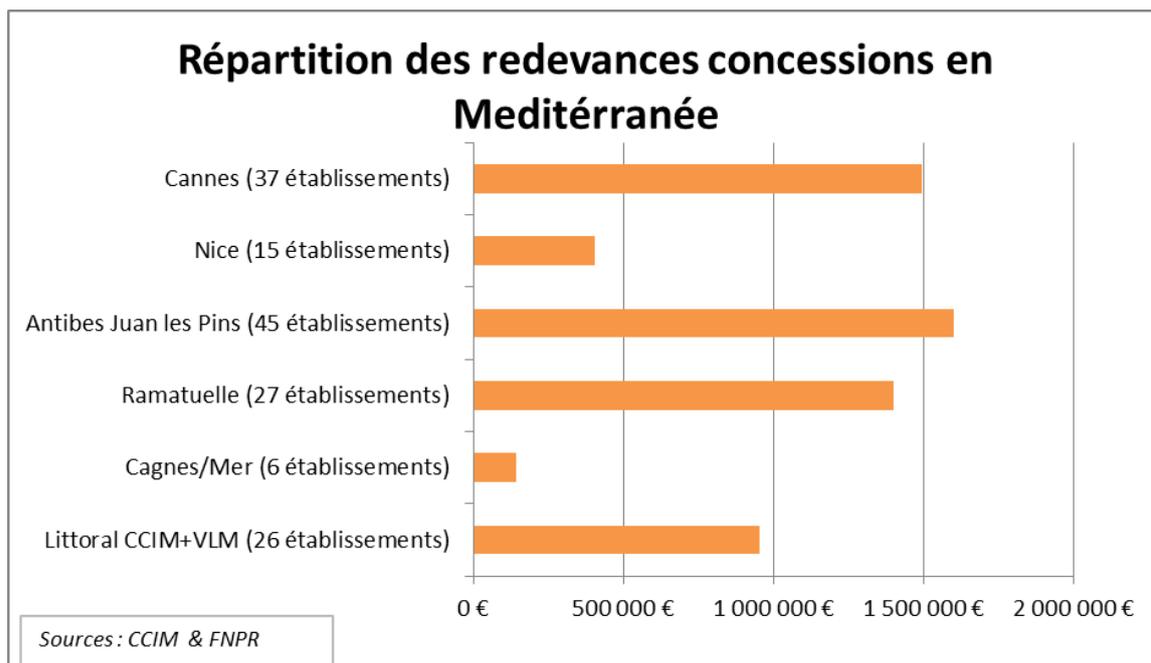
Il est important de noter que c'est à la Grande Motte que les redevances versées à la commune sont les plus importantes, cette réalité économique est principalement liée à la taille des établissements.

A titre de comparaison la commune de Cannes perçoit au titre de la redevance versée par les concessions près de 1,5 millions d'euros pour ses 37 établissements travaillant pour la majorité toute l'année.





A ces redevances de concessions viennent s'ajouter les diverses taxes ; comme la taxe pour ordures ménagères la Contribution Economique Territoriale, la SPRE, la SACEM ainsi que d'autres taxes. Soit un montant total de taxes et impôts globales annuelles qui s'élèvent à plus de 1 280 000 euros (26 pages).





Conclusion :

En termes de chiffre d'affaires, comme en termes d'emplois, les plages privées pèsent indéniablement d'un poids significatif. Il est également essentiel de prendre en compte l'impact général de ces activités sur les bassins touristiques : la réputation de nos pailotes participe de l'image du territoire côtier.

Les propositions en matière d'activité veillent à répondre à un public très large. Dans la partie économique, on peut constater que chaque établissement de plage vise diverses familles de la typologie socio-économique de la clientèle. Il est à noter la volonté forte des exploitants de répondre aux goûts et besoins de ces différentes catégories.

La qualité de l'offre, l'animation et l'implication des plagistes dans l'entretien général des plages participent de l'attractivité touristique du littoral. Et, ce n'est pas un détail, de nombreux usagers du domaine public utilisent les sanitaires ou les accès des plages aménagées.

Il est important de rappeler que ces activités sont particulièrement soumises aux conditions météorologiques et climatiques : vent, pluie ou ciel couvert peuvent faire chuter la fréquentation des établissements de près de 70%.

Durant la haute saison on remarque que les établissements de plage ont des difficultés à répondre à la demande d'accueil couverts et matelas. Cette tendance serait aggravée d'autant par la suppression de certains établissements et la diminution des surfaces de l'ensemble des établissements de plage. Il est du devoir de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier d'alerter sur ces possibles évolutions.

Ces éléments sont à rapprocher des 14,5% de chômage observés par l'Insee sur le département de l'Hérault au quatrième trimestre 2014. Les 26 établissements du littoral Est-héraultais représentent près de 200 emplois à l'année. Cette donnée est fondamentale pour mesurer réellement le poids du tourisme sur notre économie.